Joyeux Noël

Moulézan Info

http://blog-mairiemoulezan.com
https://www.facebook.com/mairiemoulezan/
http://www.nimes-metropole.fr/

N° 99

Décembre

- ***Dimanche 3:*** *Loto de l'Association de Gymnastique Volontaire.*
- ***Dimanche 10:*** *Journée TELETHON.*
- ***Samedi 16:*** *Arbre de Noël des enfants au foyer.*
- ***Dimanche 25:*** *Loto du Café de la Poste.*
- ***Mercredi 27:*** *Lavage-Balayage des rues .*
- ***Samedi 31****: Réveillon du Comité des Fêtes.*
- ***Lundi 1er janvier****: Loto du Café de la Poste.*
- ***Samedi 6/01/18****: Vœux du maire à la population au foyer suivi de la galette des Rois.*

« décembre de froid trop chiche, ne fait pas le paysan riche. »

Le mot du maire

Une année s'achève. Elle a été riche en événements qui ont tous eu des répercussions sur la vie de notre village. En début d'année nous avons intégré Nîmes Métropole après la dissolution de notre Communauté de Communes Leins-Gardonnenque. Au cours de ces derniers mois, nous avons donc du apprendre à travailler et vivre avec « l'Agglo »... Quelques mois plus tard, nous avons changé de Président de la République, d'assemblée nationale et de gouvernement après une campagne mouvementée. A partir du milieu de l'année nous avons subi la sècheresse avec ses conséquences néfastes sur nos habitations, la végétation et la récolte viticole. En septembre, la rentrée des classes a été perturbée par la suppression des Contrats Aidés par l'Etat (CAE) annoncée par le nouveau gouvernement seulement quelques jours avant. Jean-Paul, notre cantonnier, nous a quittés à la fin de l'été, après une longue maladie.

Le gouvernement du Président Macron, qui souhaite réformer le pays en profondeur comme annoncé durant la campagne présidentielle, a lancé de nombreux chantiers pour assainir les comptes publics, diminuer le chômage, redonner confiance et optimisme aux Français. Parmi ces chantiers, certains concernent particulièrement les communes avec des orientations qui inquiètent les élus. La suppression progressive de la taxe d'habitation, certainement appréciée des bénéficiaires, m'interroge en tant que maire. Représentant près d'un quart des recettes de notre commune, sur quelles bases sera opérée la compensation promise par le gouvernement ? Pour le moment, nous n'avons pas de réponse précise et il faut simplement croire des promesses. A mon avis, le Président et le gouvernement ne veulent pas voir que ce qui est injuste, c'est la valeur locative cadastrale (à partir de laquelle est calculée la taxe d'habitation) qui date de 50 ans et à laquelle personne n'a le courage de s'attaquer . Ne nous leurrons pas, pour compenser le manque à gagner des communes il faudra bien trouver de l'argent ailleurs, sous d'autres formes et toujours auprès des Français. Après les baisses de dotations, c'est la part d'autonomie financière des communes qui est menacée.

Le mois de décembre nous réunira plusieurs fois: Le téléthon mélangera, le temps d'une journée, réjouissances et solidarité au service de la noble cause qu'il défend. L'arbre de Noël des enfants nous plongera déjà dans la féérie de cette belle fête. Le réveillon du 31 nous permettra de passer à 2018 en toute convivialité. Entre temps, les divers lotos rassembleront tous les âges du village et des environs. Enfin, c'est avec plaisir que je vous donne rendez-vous le samedi 6 janvier 2018 pour les traditionnels vœux à la population.

"La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre." disait Albert Einstein. À nous d'enfourcher notre bicyclette et d'avancer en 2018 comme en 2017. N'oublions jamais que ce monde est le nôtre et que chacun, à sa place, y joue un rôle important.

A toutes nos équipes, à tous les membres du conseil municipal, à toutes les Moulézanaises, à tous les Moulézanais et à tous les enfants de notre village je souhaite de très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'un merveilleux et joyeux Noël.

Très cordialement. Pierre Lucchini

Traditions-La bûche de Noël

La tradition de la bûche de Noël, était très répandue en Europe avant l'arrivée de l'électricité. Quelques jours avant Noël, un gros tronc ou une souche était soigneusement sélectionnée. La bûche devait être coupée avant le lever du soleil. Après l'avoir décorée de feuillages et de rubans, elle devait être portée à deux jusque dans l'âtre. Dans le sud, la bûche devait être bénie par le chef de famille avant d'être allumée par le plus jeune de la famille. La bûche de Noël devait brûler le plus lentement possible. Au minimum, elle devait se consumer durant toute la nuit de Noël, mais dans certaines régions elle devait tenir jusqu'à l'Épiphanie ! Pour certains, la tradition de la bûche de Noël prolonge la coutume des feux de joie celtes des fêtes du solstice d'hiver. On attribuait des vertus magiques aux cendres de la bûche de Noël, elles étaient donc conservées et réparties pour protéger la maison de la foudre, conjurer du mauvais sort ou pour améliorer les récoltes.

Aujourd'hui il nous reste la bûche de Noël en pâtisserie et les bougies de Noël !

Téléthon

Dimanche 10 décembre, pour la 5ème fois, Moulézan participera au Téléthon. Tout au long de la journée, à partir de 9h, de nombreuses animations sont prévues sur la place de la mairie et dans le village.

Le matin: Nombreux jeux pour enfants et adultes, stand de vente d'objets du téléthon, foire aux livres, course ou marche dans le village pour enfants et adultes (Inscription à partir de 9h-Départ 10h30 pour les enfants et 11h pour les adultes), apéritif au café et au foyer.

Déjeuner: Sanglier en daube ou en papillote cuit sur la braise accompagné de ses légumes -Hors d'œuvres et desserts (5 €)

L'après-midi: Concours de boules et loto/loterie au foyer. Crêpes et gâteaux.

Tout au long de la journée: buvette au Café de la Poste et au foyer. Urne à dons.

Venez nombreux…. C'est pour une bonne cause. L'intégralité de la recette sera versée à l'AFM Téléthon. Chaque don en chèque donnera lieu à une réduction d'impôt sur les revenus. L'année dernière, grâce à vous tous, cette journée avait permis d'offrir 3052 € à l'AFM….. Faisons encore mieux cette année !

Chacun peut aussi participer au téléthon en offrant un lot pour le loto… Merci !

Le samedi 31 décembre, le comité des fêtes organise un réveillon au foyer à partir de 20h pour passer agréablement de 2016 à 2017. Réservez cette date. Menu, prix et modalités d'inscription seront communiqués prochainement par le comité des fêtes.

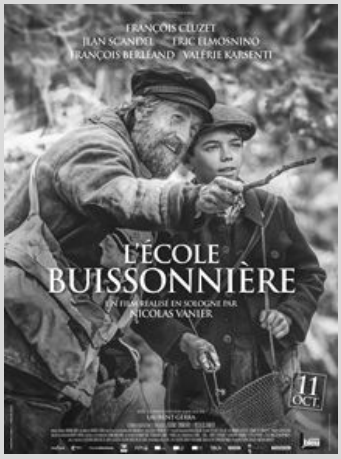

Cinéma (Prix des places 4€)

« L'école buissonnière » le samedi 9 décembre à 20h30 au foyer de Sauzet.

Paris 1930. Paul n'a toujours eu qu'un seul et même horizon : les hauts murs de l'orphelinat, sévère bâtisse de la banlieue ouvrière parisienne. Confié à une joyeuse dame de la campagne, Célestine et à son mari, Borel, le garde-chasse un peu raide d'un vaste domaine en Sologne, l'enfant des villes, récalcitrant et buté, arrive dans un monde mystérieux et inquiétant, celui d'une région souveraine et sauvage.

« Opération casse noisettes » le vendredi 15/12 à 20h30 au foyer de Fons.

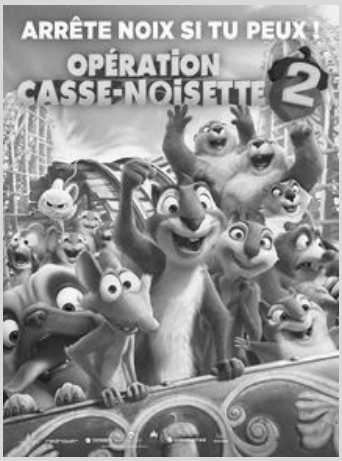

Dessin animé. Nos rongeurs préférés mènent la grande vie dans le sous-sol d'un magasin de noisettes, jusqu'au jour où une explosion vient détruire leur caverne d'Ali Baba… A la recherche d'un nouveau lieu de vie, Surly repère un magnifique parc qui serait idéal pour tous ! Problème : le maire de la ville souhaite transformer cet espace vert en parc d'attraction…

Noël des enfants du village

Les petits Moulézanais (de la naissance au CM2) sont invités par le Père Noël qui les convie au foyer, accompagnés de leurs parents, le ***samedi 16 décembre à partir de 14h45*** *pour regarder un film, recevoir un cadeau, partager un goûter et accueillir le Père Noël!*

Les mamans qui le désirent pourront aussi amener un petit gâteau ! Merci.

La vie du village

N'oubliez pas nos commerçants pour les fêtes… « L'épicerie Les 4 saisons », « La Gourmandine », « Le café de la poste », Le caveau « Les coteaux de la Courme ». Notre village se serait pas ce qu'il est sans eux. Ils proposent tout ce qu'il faut pour agrémenter vos fêtes de fin d'année et vous éviterez ainsi la cohue des magasins de Nîmes ou d'Alès……..

Profitez aussi, pour les plus de 70 ans qui en ont bénéficié, des bons d'achat offerts par la mairie à l'occasion de Noël. Ils sont valables dans tous les commerces du village.

Le 25 décembre 2017 et le 1er janvier 2018 après-midi à partir de 15h, le Café de la poste organise un loto. Venez nombreux profiter d'une atmosphère conviviale et gagner de nombreux lots composés par Nathalie et Florine.

Le dimanche 3 décembre l'Association de Gymnastique Volontaire organise son loto. 2 cartons pleins et 18 quines vous tiendront en haleine toute l'après-midi à partir de 15h. Il y aura aussi des crêpes et la buvette de Nathalie.

♦ **Civisme:** Encore trop de crottes de chiens dans les rues et sur les places du village. Propriétaires, faites un effort ! Des sacs à crottes sont disponibles à la mairie. Encore trop de véhicules qui se garent sur des emplacements non autorisés… Attention à la fourrière et aux amendes !

Messe le 3 décembre à 09h15 à l'église Sainte Croix de Moulézan pour le premier dimanche de l'Avent.

Concours: La mairie organise deux concours à l'occasion de Noël.

Le sapin le plus insolite: s'adresse aux créatifs désireux de réinventer le sapin de Noël dans une forme innovante, sans aucune contrainte de matériaux, l'idée étant de porter un autre regard sur cet arbre emblématique et de le faire renaître sans ses aiguilles… mais avec beaucoup d'originalité!

La plus belle maison: Décorez l'extérieur de votre maison.

De belles récompenses pour les gagnants qui seront désignés par un jury avant Noël.

Illumination de Noël dans les rues du village la première semaine de décembre.

Infos Mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 25 au 29 décembre. Une permanence se tiendra **le samedi 30 décembre de 9h30 à 11h30** pour les inscriptions sur les listes électorales des derniers retardataires de l'année. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'agence postale communale sera fermée: samedi 23 décembre, mercredi 26 décembre, vendredi 29 décembre, samedi 30 décembre, mardi 2 janvier. Pendant cette période, la poste de Lédignan sera ouverte.

Compostage: Des composteurs et de lombricomposteurs sont à votre disposition à la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole. Les composteurs sont destinés aux personnes qui possèdent un jardin; les lombricomposteurs peuvent être aussi utilisés par ceux qui vivent en appartement. Leur coût est de 20€. Renseignements au secrétariat de mairie.

Présentation des vœux à la population par le Maire et le Conseil Municipal **samedi 6 janvier 2018 au foyer à 16h30.** Nous en profiterons pour accueillir les nouveaux arrivants, déguster la galette des Rois et fêter la nouvelle année.

MARCHÉ DE NOËL DE L'A.P.E. L'Association des Parents d'Élèves organisera un marché de Noël le samedi 16 décembre de 10h à 18h au foyer de Domessargues.

Prochain ramassage des encombrants le jeudi 4 janvier 2017… Prévenez la mairie.

► **Pendant les vacances de Noël la bibliothèque sera fermée.**

Eoliennes: Les études environnementales concernant le projet éolien ont débuté. Des spécialistes étudieront pendant l'année 2018 la faune, la flore et la climatologie du site du bois des Leins où sont prévues les éoliennes. Un mât de mesures des vents devrait y faire prochainement son apparition.

Vous serez informés au fur et à mesure de l'avancé de ce projet qui n'en est qu'à ses débuts.

Enigme de Noël (Réservée aux enfants): Le grand soir est arrivé. ! Le Père Noël part pour sa tournée avec 6 rennes. Chaque renne transporte 3 lutins sur son dos et 2 lucioles sur ses bois (et tout le monde sait que le renne a deux bois). Chaque lutin porte 3 sacs qui contiennent chacun 10 cadeaux. Combien d'êtres vivants partent pour la tournée de cadeaux?

Le premier ou la première qui apporte la réponse au Maire recevra un cadeau.

Ecole, garderie, microcrèche, bibliothèque

Les menus de décembre à la cantine de Domessargues

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
04 au 08	*Tartinade de thon sur toast* *Sauté de dinde au jus* *Poêlée hivernale* *Yaourt brassé nature* *Duo Lozère* *Crème de marron*	*Chou chinois en salade* *Ragoût de riz aux lentilles à la sauce tomate* *Crème anglaise* *Madeleine*	*Potage de légumes* *Pot au feu et ses légumes* *Gouda* *Liégeois au chocolat*	*Salade de torsettes aux petits légume* *Dos de colin sauce maître d'hôtel. Flan de courge* *Camembert à la coupe* *Clémentines Corses*
11 au 15	*Mélange Hollandais* *Parmentier à la purée de patates douce* *Compote de pommes poires*	*Salade de pommes de terre* *Sauté de porc aux oignons* *Haricots verts sautés* *Lozère Vache* *Fruit de saison*	*Crêpe au fromage* *Rôti de veau* *Choux fleur à la crème* *Bûche de chèvre à la coupe* *Fruit de saison*	*Salade verte* *Riz de Camargue et sa bolognaise de thon* *Fromage ail et fines herbes* *Cake pépites de chocolat*
18 au 22	*Salade de pois chiches* *Chipolata* *Carottes sautées* *Vache picon* *Fruit de saison*	*Potage de légumes* *Cappellettis au fromage en sauce tomate* *Coulommiers à la coupe* *Crème dessert à la vanille*	*Repas de Noël* *Salade verte et croûtons* *Sauté de canard au miel* *Pommes forestine* *Fondant au chocolat et sa chantilly* *Chocolats de Noël-clémentine*	*Taboulé* *Beignets de poisson* *Purée de brocolis* *Yaourt sucré* *Fruit de saison*

séjours neige prévus aux prochaines vacances d'hiver. Les séjours sont proposés aux jeunes de 11 à 17 ans. Deux séjours prévus : **Du 19 au 24 février 2018 à Orcières-Merlette. Du 26 février au 3 mars 2018 à Valloire.**

Les inscriptions débuteront le samedi 13 janvier 2018 à partir de 10h à l'Espace jeunes Francas situé à St Geniès de Malgoirès. (Aucune pré-inscription ne sera prise en compte). Des précisions dans le prochain bulletin.

Idée recette du mois...La bûche de Noël au chocolat

Découvrez cette recette de bûche de Noël. La traditionnelle bûche pâtissière familiale que faisaient nos grand-mères

Gâteau roulé: travailler ensemble 4 jaunes d'œuf avec le sucre et le sucre vanillé. Quand le mélange est crémeux, ajouter un œuf entier, et travailler quelques minutes à la spatule. ajouter peu à peu la farine au mélange, puis les blancs battus en neige ferme d'une main légère. Appliquer un papier sulfurisé, légèrement beurré, sur une plaque rectangulaire, et étaler la pâte régulièrement. Mettre à four chaud (200°c, thermostat 6-7) pendant 10 minutes. Sortir le gâteau, le retourner sur une surface froide, sans enlever le papier et le recouvrir d'un torchon (ramolli par la vapeur, il sera plus facile à rouler).

Crème au beurre: faire fondre le sucre dans l'eau sur feu doux pour obtenir un sirop épais. Verser lentement le sirop chaud sur les jaunes d'œuf sans cesser de remuer avec un fouet jusqu'à complet refroidissement. Rajouter le beurre ramolli en pommade, et mélanger afin d'obtenir une crème lisse. Partager la préparation en deux. Parfumer une moitié avec le café (ou un autre parfum), l'autre avec le chocolat fondu dans un peu d'eau.

Pour finir, montage : retirer le papier sulfurisé du gâteau. Tartiner de crème au café, et rouler le tout dans le sens de la longueur. Egaliser les extrémités, qui serviront à confectionner des «nœuds». Recouvrir de crème au chocolat, rajouter les «nœuds», et imiter l'écorce à l'aide d'une fourchette tirée délicatement sur la longueur. Décorer à votre guise. réserver au frais